

Liste et description des champs d'enseignement

- Champ 1 :** L'enseignement au préscolaire, au niveau primaire et au niveau secondaire auprès d'élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.
- Champ 2 :** L'enseignement dans les classes du préscolaire, autre que celui prévu aux champs d'enseignement 1, 5, 6 et 7.
- Champ 3 :** L'enseignement dans les classes du niveau primaire autre que celui prévu aux champs d'enseignement 1, 4, 5, 6 et 7.
- Champ 4 :** L'enseignement de la spécialité ANGLAIS, LANGUE SECONDE, dans les classes du niveau primaire.
- Champ 5 :** L'enseignement de la spécialité ÉDUCATION PHYSIQUE ET À LA SANTÉ dans les classes du préscolaire et du niveau primaire.
- Champ 6 :** L'enseignement de la spécialité MUSIQUE dans les classes du préscolaire et du niveau primaire.
- Champ 8 :** L'enseignement des cours de formation générale en ANGLAIS, LANGUE SECONDE, au niveau secondaire.
- Champ 9 :** L'enseignement des cours de formation générale en ÉDUCATION PHYSIQUE ET À LA SANTÉ au niveau secondaire.
- Champ 10 :** L'enseignement des cours de formation générale en MUSIQUE au niveau secondaire.
- Champ 11 :** L'enseignement des cours de formation générale en ARTS PLASTIQUES au niveau secondaire.
- Champ 12 :** L'enseignement des cours de formation générale de FRANÇAIS, langue d'enseignement, au niveau secondaire.
- Champ 13 :** L'enseignement des cours de formation générale en MATHÉMATIQUE, en sciences, notamment en SCIENCE ET TECHNOLOGIE et en APPLICATIONS TECHNOLOGIQUES ET SCIENTIFIQUES, au niveau secondaire.
- Champ 14 :** L'enseignement des cours de formation générale en ENSEIGNEMENT MORAL ET RELIGIEUX, en ENSEIGNEMENT MORAL et en ÉTHIQUE ET CULTURE RELIGIEUSE au niveau secondaire.
- Champ 17 :** L'enseignement des cours de formation générale en GÉOGRAPHIE, en HISTOIRE ET ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ et en ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE CONTEMPORAIN au niveau secondaire.
- Champ 18 :** L'enseignement des cours de formation générale en INFORMATIQUE au niveau secondaire.
- Champ 19 :** L'enseignement des cours de formation générale au niveau secondaire, autres que les cours déjà identifiés comme appartenant aux champs 8 à 18 et les activités étudiantes au niveau secondaire.